



INTERREGION NORD

**1/2 FINALES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE
INDIVIDUELS et par EQUIPES de CROSS-COUNTRY
DIMANCHE 08 FEVRIER 2009 REIMS (51)**

REGLEMENT GENERAL

CATEGORIES / EPREUVES CONCERNEES

Les 1/2 FINALES des championnats de FRANCE Individuels et par Equipes de cross, sont ouvertes aux athlètes, Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors, Vétérans Masculins et Féminines, régulièrement licenciés, selon le règlement FFA, paru dans le livret hivernal des règlements.
L' horaire de la compétition sera joint au dossier remis à l'issue des championnats régionaux de cross,

QUALIFICATIONS

La qualification est soumise au règlement FFA, paru dans le livret hivernal des règlements.
Pour l' Interrégion NORD, ces qualifications seront connues à l' issue des Championnats Régionaux.

D' éventuelles DEMANDES de REPÉCHAGE dûment justifiées, faites dans les délais ET payées, pourront être examinées par le CMI, après avis du CTS de la Ligue concernée, mais de toute façon, avant le 3 Février 2009

ENGAGEMENTS

INDIVIDUELS

**LES INDIVIDUELS SERONT QUALIFIES D'OFFICE AUX DEMI FINALE DE France DE CROSS
LES INDIVIDUELS SERONT ENGAGER AUTOMATIQUEMENT SUR LES RESULTATS DES REGIONAUX
pour un repêchage (7,5 €/ Athlète).**

EQUIPES

**la FICHE d' ENGAGEMENT / EQUIPE SERA DONNER LE JOUR DES REGIONAUX ET DEVRA PARVENIR
A LA LCAA avant le 03 Février 2009, remplie de façon très lisible et complète,
accompagnée du chèque de pénalité, pour un repêchage ou un engagement tardif (30 €/ équipe).**

QUALIFICATIONS aux CHAMPIONNATS de FRANCE

La qualification est soumise au règlement FFA, paru dans le livret hivernal des règlements.

L' omission du N° de LICENCE entraînera l' annulation de l' engagement.

TARIFS D' ENGAGEMENT

**NORMAL : arrivée, à la date limite ou avant : GRATUIT
TARDIF : arrivée, hors délai. : 7,5 €/athlète, 30 €/équipe.
demande de REPÉCHAGE : auprès du CTS/CMI (avis du CTS) : 7,5 €/athlète, 30 €/équipe.
NON PARTICIPATION après engagement : 7,5 €/athlète, 30 €/équipe.**

AUCUN REPÉCHAGE PAR FAX NE SERA ACCEPTE.